

La lettre de l'Opération



L'Arche des Chiros

Edito

Ca y est, le 1000^{ème} « Refuge pour les Chauves-souris » a été signé ! Et l'opération continue à grossir puisque nous en sommes déjà à 1031 refuges ! Ce nouveau numéro de L'Arche des Chiros est le miroir de ce beau succès, riche de nombreuses contributions des structures portant l'opération en région. Il est aussi l'occasion de mettre en lumière un des partenaires historiques de la SFPEM : l'Office National des Forêt, avec qui nous travaillons étroitement pour la prise en compte des chauves-souris en milieu forestier. En cette période de forte activité pour nos amies ailées, je vous invite également à (re)découvrir les réflexes à adopter lorsque l'on rencontre une chauve-souris, qu'elle soit blessée ou simplement égarée. Merci à vous tous de faire vivre les « Refuges pour les Chauves-souris » et bonne lecture !

*Fanny Paperin
Chargée de mission SFPEM*

Sommaire

- La Marine Nationale au secours des chauves-souris bretonnes p2
 - Retour sur 8 ans de refuges en Lorraine p2
 - Des refuges sur la Communauté Urbaine du Grand Poitiers p2
 - Le Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire se lance dans l'opération ! p3
 - Les chauves-souris, Roxanne et nous p3
 - Le Parc Lebocey, un refuge pour les chauves-souris p4
 - Focus sur un Refuge... en Auvergne p5
 - Vous avez trouvé une chauve-souris ?
- Voici les bons réflexes à adopter
- La fiche espèce : l'Oreillard roux p8
 - Du concret p9
 - Le podium des régions est de retour ! p10
 - 23^{ème} Nuit Internationale de la Chauve-souris p10



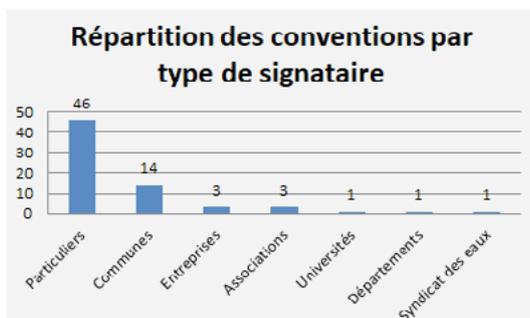
La Marine Nationale au secours des chauves-souris bretonnes

La Marine Nationale vient de signer son premier Refuge pour les Chauves-souris en Bretagne, à l'école navale de Lanvéoc-Poulmic en Presqu'île de Crozon (29). Les tunnels concernés, occupés par une colonie de 600 grands rhinolophes en hibernation et 150 en mise-bas, sont protégés par une grille. L'été dernier, une étude par radiopistage des terrains de chasse de la colonie a été menée par le GMB en collaboration avec le Parc Naturel Régional d'Armorique et l'Armée. La Marine a souhaité officialiser son engagement par la signature d'un Refuge. Voilà donc une colonie sous la protection professionnelle de gardes du corps à pompon rouge !

Catherine CAROFF, Groupe Mammalogique Breton

Retour sur 8 ans de refuges en Lorraine

L'opération « Refuge pour les chauves-souris » sur le territoire lorrain connaît un joli succès depuis ses débuts ! Le décompte officiel au 29 mars 2019 fait état de 69 conventions établies.



Aménagement d'une église avec un foyer rural

La grande majorité des signataires concerne les particuliers suivis par les communes. Par leur engagement, les signataires sont devenus acteurs de la protection de l'environnement, mais aussi et surtout ambassadeurs de choix pour les chauves-souris en étant les relais locaux de notre association. Par le biais de l'opération, plusieurs parties de bâtiments ont pu être aménagées, certains accueillant déjà des chauves-souris à la signature et d'autres pas encore. Affaire à suivre...

Pierre-Emmanuel BASTIEN, CPEPESC Lorraine

Des refuges sur la Communauté Urbaine du Grand Poitiers



Une délibération du Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine du Grand Poitiers a eu lieu en 2018 au sujet des « Refuges pour les chauves-souris ». Suite à cette réunion, les gestionnaires de sites publics de ce territoire de 40 communes peuvent signer des conventions avec Vienne Nature. Déjà cinq sites ont pu intégrer le réseau.

Le Château de Beauvoir à Vouneuil-sous-Biard en fait partie et accueille des rhinolophes dans sa cave depuis plusieurs années. Soucieuses de ces espèces, des réunions ont eu lieu avec les animatrices du site. Des aménagements ont été proposés et pourraient être réalisés prochainement. À la demande des animatrices, une formation sur les chauves-souris leur a été dispensée afin qu'elles puissent répondre aux questions des enfants accueillis sur le site et ainsi prendre en compte au mieux ces voisins nocturnes.

Alice CHÉRON, Vienne Nature

La chargée d'étude de Vienne Nature et les animatrices du site © Tristan Vantorre de Grand Poitiers 2019

Le Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire se lance dans l'opération !

Depuis décembre 2018, le Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire, créé en 2015, est devenu la structure relais régionale de l'opération Refuge pour les chauves-souris. Les toutes premières semaines de l'année 2019 ont été consacrées à la signature des deux premiers refuges dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire. Une belle dynamique est lancée !

Serge GRESSETTE, Groupe Chiroptère Centre-Val de Loire



Les chauves-souris, Roxanne et nous

Les chauves-souris sont une thématique importante à Deux-Sèvres Nature Environnement. L'association a mené de nombreuses recherches afin de faire avancer les connaissances et sensibiliser les publics à ces mammifères mystérieux, mal-aimés et méconnus. Ainsi, depuis maintenant 3 ans, nous travaillons en partenariat avec le CREN Poitou-Charentes dans le cadre du DOCOB Natura 2000 Loubeau (site d'hibernation de chauves-souris). Des animations sont proposées aux élèves des communes proches de la zone Natura 2000.

Voici un article réalisé par les enfants de la classe de Sandrine Raimond, Grande Section Maternelle - CP à l'école de Saint-Léger de la Martinière :

« L'année scolaire précédente, nous avons travaillé sur les petites bêtes de notre environnement proche. Dans la continuité, la maîtresse nous a proposé de travailler sur les chauves-souris. Nos premières réactions ont été plutôt négatives : « Je n'aime pas ces animaux ! Je ne veux pas les toucher. Elles vont nous attaquer. J'ai peur des vampires. » Ce n'était donc pas gagné pour la motivation.

Elle a alors fait appel à quelqu'un de compétent et de passionné pour faire évoluer nos appréhensions. Roxanne est donc venue plusieurs fois dans notre école pour nous proposer beaucoup d'activités pour apprendre à mieux connaître ces petites bêtes : un premier jet de dessins pour recueillir nos représentations ; des films ; des documents sur l'anatomie (vocabulaire spécifique avec des mots compliqués que les enfants ont adoré et donc facilement mémorisé) et sur le cycle de vie ; des jeux de rôle de la chasse nocturne grâce aux ultra-sons ; une présentation des ennemis de la chauve-souris, des recherches autour de leur importance dans la biodiversité, et de la nécessité de les protéger ; des jeux de questions réponses pour consolider nos connaissances ; une sortie dans la nature pour mieux appréhender l'écholocation ; la fabrication et l'installation de gîtes dans l'école.

Chaque séance se concluait par « la météo ». Roxanne nous demandait de faire un signe de la main pour lui indiquer si nous avions ou non apprécié son intervention et si nous étions satisfaits de ce que nous avions appris. « Le grand soleil » dominait. Elle nous a permis de devenir des petits spécialistes et en plus en prenant du plaisir.

La maîtresse nous a demandé ce que nous aurions aimé partager de plus avec Roxanne : aller dans une grotte pour voir des chauves-souris « en vrai » ; construire des marionnettes de chauves-souris ; prendre des photos de chauves-souris ; en toucher ; voyager dans d'autres pays pour voir d'autres espèces. On a le droit de rêver ! ».

Parmi les rêves des enfants, ils souhaiteraient voir des chauves-souris coloniser leurs gîtes de substitution au sein de l'école proche d'un beau vallon bocager. La commune et l'école ont rejoint le réseau des refuges « chauves-souris ».

Roxanne AUGÉ, Deux-Sèvres Nature Environnement



Roxanne et les écoliers en plein atelier sur l'écholocation



Le Parc Lebocey, un refuge pour les chauves-souris

La convention « Refuge chauve-souris » a été signée le 4 Avril 2018 en présence du Conservatoire d'Espaces Naturel de Champagne-Ardenne. La ville de Pont-Sainte-Marie dans l'Aube s'engage et œuvre depuis déjà de nombreuses années pour la préservation et la valorisation de la biodiversité et notamment dans son parc naturel de 14 hectares, le Parc Lebocey.

En 2017, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CEN CA) a réalisé un diagnostic et un inventaire sur l'ensemble des milieux humides, prairies et espaces arborés du Parc Lebocey ainsi que sur la faune et la flore contenues dans ces habitats. Dans l'Aube, 22 espèces de Chiroptères ont été identifiées sur le territoire et 5 espèces recensées au Parc Lebocey : la Pipistrelle commune, la Sérotine commune, le Murin d'Alcathoé, le Murin à moustaches et le Murin de Natterer. La notice de gestion réalisée sur le parc a donc motivé la demande de labellisation en tant que refuge chauve-souris. La commune travaille également en étroite collaboration avec le CEN CA afin de réaliser les travaux de sécurisation des arbres au sein du Parc ou bien encore pour organiser des animations sur la biodiversité, à visée des scolaires ou du grand public.

Diverses actions et animations ont été mises en place pour la sensibilisation du public. Par exemple la Nuit Internationale de la Chauve-Souris se tient sur la commune tous les deux ans afin de faire découvrir ces mammifères trop peu connus du public. Également, quelques élèves des écoles ont fabriqué avec l'association l'Outil en Main de Pont-Sainte-Marie des gîtes à chauves-souris qui seront disposés à plusieurs endroits sur la commune, afin de favoriser leur présence et sensibiliser les enfants et les habitants sur la préservation de la biodiversité.

Bastien LOGEAN, Chargé de Développement Durable à la Mairie de Pont-Sainte-Marie





Focus sur un Refuge... en Auvergne

Dans chaque "Arche des Chiros" est présenté un Refuge pour les chauves-souris. Outre une présentation du site et de ses enjeux, nous essaierons de percer les motivations des signataires et de relever quelques initiatives simples qui peuvent être prises en faveur des chauves-souris.

Pour ce numéro, direction le Cantal avec la Maison Forestière du Pestre en forêt domaniale de Miers, sur la commune de Chalignac.

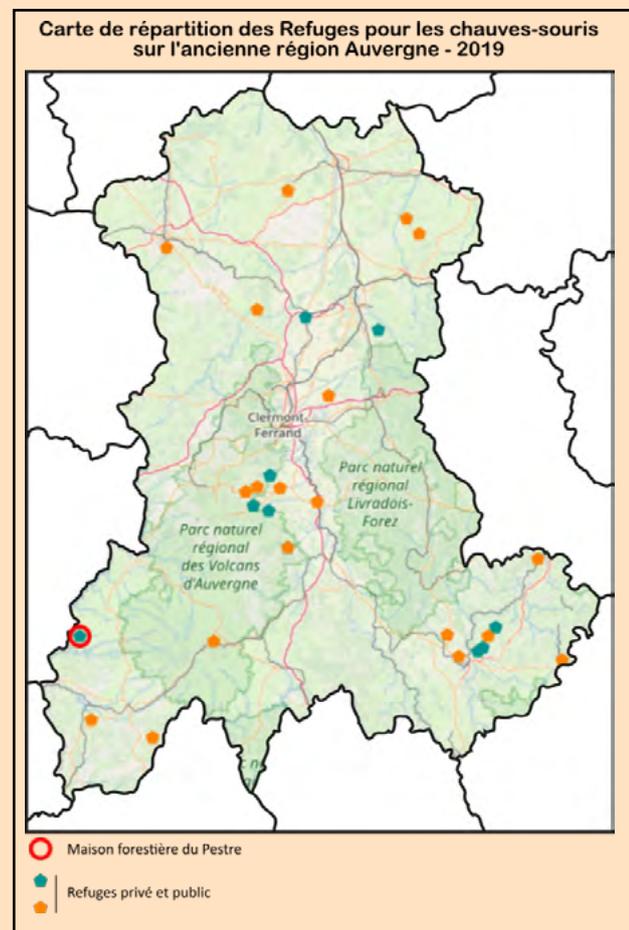
Histoire de la maison forestière

L'ancienne maison forestière du Pestre a été sauvée de la démolition par un syndicat soudé qui a souhaité la mettre en valeur. L'ambition était d'y mener des projets d'animations autour des métiers de la forêt. Elle a été ainsi rebaptisée « Maison de la forêt » en 1987. Les visites ont permis d'accueillir un musée co-animé par l'ONF et la Communauté de Communes du Pays de Mauriac sur les métiers du bois ainsi que plusieurs expositions photos consacrées à la faune et à la flore. La Maison a connu des hauts et des bas, la muséographie a été transférée de la maison à la grange en 1999, mais depuis 1997, année record avec 3 500 visiteurs, la fréquentation n'a cessé de décliner jusqu'à la fermeture définitive du site en 2015. De façon remarquable, il est à noter que « Paradoxalement les colonies de chauves-souris, notamment les petits rhinolophes (suivis depuis 1998) ont vu leur effectif augmenter de façon inversement proportionnelle au déclin des visiteurs. Faut-il y voir un lien causal ? » (sic - Darnis *et al.*, 2015).

Une collaboration entre tous les partenaires du site (ONF, Natura 2000 et Chauve-Souris Auvergne) a permis l'émergence de l'idée de « Refuge pour les chauves-souris ».

Où sont les chauves-souris ?

Le site est composé de plusieurs bâtiments dont une grange et une ancienne maison forestière. La grange est connue pour accueillir une colonie de reproduction de plus de 70 petits rhinolophes en été, qui se retrouvent pour une part réduite en hiver dans les sous-sols des bâtiments. Une vingtaine de murins à oreilles échan-crées ont également été observés en reproduction. Une barbastelle d'Europe, une sérotine commune ainsi qu'une dizaine de murins à moustaches y ont également été observés. N'oublions pas les 200 pipistrelles communes, adultes et jeunes confondus, présentes également sur le lieu ! Quant à la Maison, Oreillard, Barbastelle, Petit et Grand rhinolophe y ont été observés durant l'été. Cela souligne le potentiel très favorable du lieu.



Qu'est ce qui a été fait ?

La grange a fait l'objet de travaux de maintien afin de pérenniser les facteurs favorables aux Chiroptères. Des nichoirs ont été posés à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Quant à la Maison Forestière, après quelques travaux de restauration du gros œuvre (couverture, maçonnerie), son grenier a été scindé en deux secteurs. Une partie uniquement accessible aux oiseaux (notamment les nocturnes) pour leur repos diurne et une partie a été aménagée pour favoriser la reproduction des chauves-souris, avec :

- * la stabilisation des courants d'air grâce à une cloison,
- * la fermeture du velux,
- * la mise en place de nichoir à l'intérieur du grenier.

Dans le reste de la maison une série de petites mesures ont été prises : fixation des volets, mise en place d'une chiroptière, découpe de porte, etc . Et puisque la biodiversité ne s'arrête pas aux chauves-souris, le maximum a également été fait pour rendre la maison favorable à l'accueil d'autres espèces, notamment les mammifères terrestres ou batraciens rampants !

Le tout a été valorisé par la pose de panneaux d'information sur la façade !



Une opération multi partenariale coordonnée par l'ONF !

L'Office National des Forêts gère les forêts publiques de France et réalise des études. À ce titre, l'agence Montagnes d'Auvergne a rédigé le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Gorges de la Dordogne, de l'Auze et de la Sumène » sur lequel l'agence gère une majorité de forêts publiques. Le projet est né à la faveur de deux faits concomitants :

- le questionnement sur le devenir des bâtiments du Pestre appartenant au domaine de l'Etat en forêt domaniale de Miers et donc de la conservation des colonies de reproduction connues dans la grange suite à la fermeture du musée en 2013,
- et la réalisation par l'agence de l'étude acoustique des chauves-souris du site Natura 2000 entre 2013 et 2015.

Face aux menaces de transformation du lieu (projet de gîte haut de gamme, hébergement atypique de pleine nature), pour conforter la reproduction des colonies de chauves-souris sur le site, un contrat Natura 2000 a été monté sur la mesure « opération innovante ». L'objectif était d'aménager ces bâtiments pour améliorer l'accueil et la tranquillité des chauves-souris et de la faune locale.



**CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE**

Question à Thomas DARNIS chargé de mission environnement responsable de ce projet :

Quel a été votre premier contact avec les chauves-souris et aujourd'hui qu'est ce qu'elles représentent pour vous ?

Ma première émotion d'observation d'une chauve-souris remonte à 1998 lorsque j'étais guide-animateur au musée de la Forêt du Pestre. Je me rappelle les petits rhinolophes présents en journée dans la partie établie de la grange et qui semblaient ne pas être dérangés par les visites. Par la suite, je me souviens de l'animatrice du musée dans les années 2000 qui passait l'aspirateur sous la colonie de reproduction en chantant. Avec le recul, tous ces dérangements devaient limiter la reproduction puisque depuis que le calme est revenu dans ces bâtiments, les colonies se portent de mieux en mieux.

Comment avez vous connu le label « Refuge pour les chauves-souris ? »

Au moment de la signature du contrat Natura 2000 entre l'agence ONF et la DREAL Auvergne, nous étions en cours de signature de la première convention de partenariat avec Chauve-souris Auvergne. Il est apparu comme une évidence d'inscrire ce refuge dans la base de référence de l'association. Lilian Girard, à l'époque seul salarié, était notre principal interlocuteur. Nous avons ensemble posé des nichoirs artificiels à l'extérieur des bâtiments du Pestre.

Les photos de cet article montrent la Maison Forestière du Pestre actuellement avec la pose de panneaux d'information sur ses façades ainsi que de nichoirs pour chauves-souris - Thomas Darnis

Pourquoi avez-vous choisi d'inscrire ce site au réseau « Refuge pour les chauves-souris ? »

Il me semble important de communiquer, informer, suivre et évaluer l'efficacité des mesures de protection de la biodiversité. Le fait d'inscrire ce site aux refuges pour les chauves-souris nous engage donc à rendre des comptes auprès de nos partenaires sur son devenir et celui des chauves-souris qu'il abrite et nous pousse à toujours faire mieux dans le domaine.

Florence CROMBECQUE de Chauve-Souris Auvergne et Thomas DARNIS de l'ONF – Agence Montagnes d'Auvergne



Vous avez trouvé une chauve-souris ? Voici les bons réflexes à adopter

Avant tout, il est nécessaire de déterminer si la chauve-souris est en détresse ou s'il s'agit d'un individu en pleine forme.

Un animal est isolé, derrière des volets ou au niveau d'un chevron sous votre avancée de toit, au printemps ou en été ?

Il va bien et s'envolera au crépuscule pour aller chasser des insectes. Si l'endroit lui convient, il reviendra probablement passer ses journées au même endroit jusqu'à la fin de l'été.

Une chauve-souris vole dans votre maison ?

Pas de panique, c'est une erreur de parcours ! Il s'agit la plupart du temps de jeunes non expérimentés. Ouvrez les fenêtres et les rideaux, éteignez les lumières et quittez la pièce. L'animal finira par trouver la sortie et devrait repartir de lui-même. Si ce n'est pas le cas, contactez la structure locale.

Une chauve-souris en détresse ?

Vous trouvez un individu au sol ou en bas d'un mur en plein soleil, exposé aux prédateurs. Il s'agit d'une bête en difficulté. Contactez votre correspondant local avant toute manipulation de la chauve-souris. A l'aide d'une photo de l'animal à côté d'un objet servant d'échelle, il pourra déterminer l'espèce et vous guider sur la démarche à suivre pour lui venir en aide.

Dans un second temps, si vous n'arrivez pas à joindre le réseau local, voici les gestes de premiers secours. Prenez une boîte telle qu'une boîte à chaussures. Assurez-vous de l'absence de trous de plus de 1cm, la chauve-souris pourrait s'y faufiler et sortir de la boîte. Disposez dans le fond un torchon sur lequel elle pourra s'accrocher ainsi qu'une petite coupelle d'eau. Portez des gants en cuir, type gants de jardinage, et installez la petite bête dedans. Vous pouvez lui proposer de l'eau à l'aide d'une cuillère ou d'une pipette en attendant l'arrivée d'un spécialiste. Laissez la boîte dans un endroit calme, frais et à l'abri des chats.

L'animal peut être déshydraté ou affaibli suite à des soirées de chasse non fructueuses. Après quelques jours de repos dans un centre de soins, avec au menu des grillons et des morios (de gros vers de farine), la chauve-souris pourra être relâchée à proximité de l'endroit où elle a été trouvée. Excepté certaines espèces migratrices, les chauves-souris sont très fidèles à leur gîte et à leur territoire.

Autre cas, la chauve-souris est blessée : plaie, fracture, membrane alaire déchirée etc. Prévenez rapidement le réseau local, sa convalescence sera plus longue et nécessitera des soins plus importants.

Enfin, si vous trouvez une petite chauve-souris en juin ou en juillet, de la taille d'une pièce de monnaie, rose/gris, sans poils ou avec un petit duvet, il s'agit d'un juvénile. Si vous avez une colonie dans vos combles ou chez vos voisins (reconnaissable par la présence de crottes le long du mur), posez le juvénile sur le mur au plus proche du trou d'envol, il rejoindra sa colonie. Sinon, installez-le dans une boîte comme décrit auparavant, dans une pièce chaude ou avec une bouillote sous la boîte. Au crépuscule, disposez dans un plat à rebords hauts un verre retourné sur lequel vous aurez enfilé une chaussette. Installez ce dispositif sur un balcon ou sur le rebord d'une fenêtre au premier étage si possible, hors de portée des chats. Posez le juvénile sur la chaussette. Sa mère viendra le chercher à la nuit tombée. S'il est toujours présent le lendemain, contactez le réseau local.

Vous trouverez sur le site de la SFPEM la liste des correspondants locaux à contacter : <https://www.sfepm.org/SOSChiropteres.htm>

Amélie CHRÉTIEN, Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges

Grand murin et Noctule commune en soin



L'Oreillard roux ...

... est une des chauves-souris ayant les plus grandes oreilles, ce qui lui a donné son nom. D'une longueur de 31 à 41 mm, elles sont très facilement observables lorsque l'animal est actif. En hibernation cependant, ces oreilles sont repliées sous les ailes et deviennent alors invisibles. L'Oreillard roux mesure de 42 à 53 mm pour un poids entre 6 et 14 g. Son pelage est brun roux sur le dos puis devient blanc gris sur le ventre. Il est très semblable aux deux autres espèces d'Oreillards et la distinction nécessite des mesures précises.

La fiche espèce

Habitats

L'Oreillard roux est présent partout en France continentale, surtout dans les milieux forestiers, les vallées alluviales mais aussi dans les parcs et jardins. En hiver, il utilise une grande diversité de gîtes pour l'hibernation comme les grottes, les ponts, les caves de maisons ainsi que les cavités d'arbres aux troncs épais. En été, il recherche particulièrement les charpentes, mais il fréquente aussi facilement les nichoirs artificiels. Il est également très attaché aux gîtes arboricoles : fissures et chablis, alvéoles entre les nœuds, loges de pics...

Techniques de chasse et régime alimentaire

L'Oreillard roux met en œuvre une multitude de techniques de chasse et démontre une agilité aérienne remarquable. Il est ainsi capable de réaliser un vol stationnaire. Une de ses méthodes favorites est le glanage de proies endormies sur le feuillage, où la membrane de ses ailes et autour de sa queue va lui servir d'épuisette pour attraper les insectes, majoritairement des papillons.

Menaces

L'Oreillard roux étant lié au milieu forestier, il est menacé par l'abattage d'arbres morts ou sénescents, ce qui limite la disponibilité en gîtes naturels. Il est également régulièrement prédaté par les chats et victime du trafic routier. Lorsqu'il fréquente des bâtiments, il est vulnérable aux travaux de rénovations et aux

traitements chimiques des charpentes. Le papier tue-mouche représente également une menace plus inattendue pour cette espèce !

Si vous souhaitez favoriser la présence d'oreillards roux dans votre maison et obtenir de nombreux conseils, n'hésitez pas à contacter un spécialiste près de chez vous (coordonnées disponibles sur le site internet de la SFPEM www.sfpepm.org rubrique Groupe Chiroptères).

D'après Arthur L., Lemaire M., 2015 – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2e éd., 544 p.

Oreillard roux en hiver (seul le tragus est visible) - Laurent Arthur



Du concret

Le podium des régions est de retour !

Dans *L'Arche des Chiro* n°4 daté de novembre 2015, nous vous présentions le premier podium des régions de l'Opération Refuge pour les chauves-souris. Les régions Poitou-Charentes, Bretagne et Rhône-Alpes détenaient alors respectivement les première, deuxième et troisième places. Qu'en est-il en 2019 ?

Nous vous laissons interpréter ce nouveau dessin de Gunther Capo, notre ami dessinateur à la SFPEM que nous remercions pour sa contribution humoristique.



**Pour visualiser les refuges chauves-souris en France,
c'est ici :**

<http://www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.enfrance.htm>

23^{ème} Nuit Internationale de la chauve-souris

A noter dans vos agendas !

Pour la 23^{ème} édition de la Nuit Internationale de la chauve-souris, nous vous donnons rendez-vous cette année tout l'été soit du 21 juin au 22 septembre avec le week-end principal d'animation les 24 et 25 août. Pour les Dom-Com, les animations se dérouleront jusqu'à la mi-octobre.

Si vous souhaitez participer à une animation, consultez régulièrement le programme sur le site dédié à l'événement. Cette année, la thématique large mais passionnante du régime alimentaire chez les Chiroptères sera plus particulièrement développée. Un bon moment en perspective s'annonce pour en apprendre encore un peu plus sur nos amies ailées !

www.nuitdelachauvesouris.com

Compteur Refuges
1031

**Retrouvez l'Opération Refuge
pour les chauves-souris
sur www.sfepm.org**

**Questions,
photographies,
contributions...
écrivez-nous !**

Contact : contact@sfepm.org
Tél : 02.48.70.40.03

Mai 2019

Responsable de la publication : Christian ARTHUR, Président de la SFPEM

Responsable de la rédaction : Fanny PAPERIN

Conception graphique et réalisation : Dominique SOLOMAS

Photo de couverture : Vol d'un oreillard gris - Laurent ARTHUR
(Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges)

 **SFPEM**
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES